

Sées. Réaliser des travaux avec des aides, c'est possible

Les sollicitations téléphoniques pour réaliser des travaux sont fréquentes et usantes : mais savez-vous qu'on peut améliorer sa maison en bénéficiant d'aides financières « locales » !



De gauche à droite : Marine Charruau et Christophe Raveau pour le CDHAT, Jordan Huret chargé développement local à la CDC et Eric Le Carvenec, vice-président de la CDC chargé de l'urbanisme.

C'est la démarche qu'a entreprise un jeune couple qui venait d'acheter une maison au lieu-dit Boisville à [Sées \(Orne\)](#): « **Il est évident que sans les aides financières qui nous ont été accordées, nous n'aurions pas entrepris de tels travaux** », explique Jean, jeudi 24 juin 2021. Ils se sont donc inscrits en mai 2020 sur le portail de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) avant d'être orientés vers le Conseiller pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT).

Leur maison est ancienne, composée au rez-de-chaussée d'un hall, d'une cuisine, WC, séjour et d'un premier étage avec trois chambres, une salle de bains et au second, des combles aménageables.

« **À la suite de la visite de diagnostic réalisée par le CDHAT, en août 2020, une évaluation énergétique a été proposée avec isolation des murs par l'intérieur, isolation sous toiture, remplacement des convecteurs électriques par une pompe à chaleur géothermique, assurant en parallèle la production d'eau chaude sanitaire, la pose d'une VMC : soit un gain énergétique de 89 %** », précise Christophe Raveau, le conseiller CDHAT.

Des artisans locaux

Un montage financier est proposé avec des aides auxquelles la CDC des Sources de l'Orne participe dans son programme d'amélioration du confort des logements tant pour un propriétaire occupant que pour propriétaire bailleur. « **Cette action a été lancée en 2018, 95 logements ont été réhabilités représentant 1 080 000 € d'aides non remboursables accordées par l'État, l'Anah, la Région, le Département, la CDC, les caisses de retraite, ajoute Eric le Carvenec, vice-président de la CDC en**

charge de l'urbanisme. Il faut noter que ce sont plus de deux millions de travaux réalisés par des entreprises locales. »

En l'occurrence, pour ce couple de Boisville, les travaux liés à la pompe à chaleur et à la géothermie ont été réalisés par des entreprises sagiennes et cailloutines : pour 62 336 € de travaux, les aides totales se sont montées à 43 169 € !

Pour plus d'infos, une permanence a lieu chaque deuxième jeudi du mois, à la CDC de Sées et à Mortrée, le quatrième jeudi du mois, de 9 h 30 à 12 h.

Contact. Tél : 02 31 53 73 73.